

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021 BRUXELLES RÉGION AIDANTE



ASBL Aidants
Proches Bruxelles





Table des matières

- 1. Historique du projet :2
 - a. Contexte :2
 - b. Construction du projet :3
 - c. Les objectifs du projet :4
- 2. Année 2019 :5
 - La journée du 20 mars :5
 - b. Le travail avec les communes :6
- 3. Année 2020 :6
 - a. Nouvelle équipe, nouvelle dynamique :6
 - b. Groupes de réflexion :6
 - c. Site internet :8
 - d. Conclusions et constats des groupes de réflexion :8
- 4. Année 2021 :9
 - Constituer un réseau9
 - Rencontre avec des professionnels :9
 - Travail avec les communes bruxelloises.....10
 - Plateformes11
 - Rencontrer le monde du travail12
 - Communiquer autour du projet.....12
- 5. Conclusion :13



L'ASBL Aidants Proches Bruxelles est une association de sensibilisation, d'information et de soutien à propos et pour les aidants proches. Le public visé par l'ASBL sont les aidants proches, les professionnels de l'aide, de la santé et des soins et, plus largement, le grand public. Pour ce faire, l'ASBL a déterminé des missions et objectifs :

- Soutenir et informer les aidants proches, à travers notre permanence téléphonique, notre adresse mail, notre présence sur les réseaux sociaux, notre participation à divers événements incluant la présence des aidants proches et l'organisation d'activités de rencontres ponctuelles avec les aidants proches.
- Contribuer à la reconnaissance officielle des aidants proches, à l'accès et au maintien de leurs droits sociaux à travers le lobbying politique.
- Porter les préoccupations des aidants proches et fédérer les parties prenantes autour de la thématique, à travers des rencontres avec d'autres professionnels et notre participation à divers événements sur Bruxelles.
- Sensibiliser et informer le grand public et les professionnels : organisation de formations et sensibilisations ouvertes aux différents corps de métier concernés, de près ou de loin, par la thématique des aidants proches. Nous développons également une communication simple, destinée à informer les aidants proches ainsi qu'à les rendre visibles auprès de tout un chacun.
- Collaborer avec les ASBL sœurs : Aidants Proches Wallonie, Jeunes & Aidants Proches et SAM le Réseau des Aidants.

Pour réaliser ces différentes missions, il est apparu essentiel pour l'ASBL de travailler davantage en réseau pour rassembler les énergies plutôt que de les disperser dans un objectif final de mieux soutenir les aidants proches et prévenir toute forme de risque(s) lié(s) à l'aidance. Cette réflexion nous a menés au projet Bruxelles Région Aidante.

1. Historique du projet :

a. Contexte :

Plusieurs constats se posent dans la société actuelle. Les progrès de la médecine et les conséquences du baby-boom des années 50-60 font que la population est de plus en plus vieillissante, que les personnes âgées vivent plus longtemps. De part cette longévité grandissante, les aidants proches sont davantage sollicités pour soutenir et accompagner leurs proches. D'autant plus que les personnes en perte d'autonomie souhaitent rester le plus longtemps possible à leur domicile. Encore une fois, dans ce maintien à domicile, les aidants proches ont un rôle crucial à jouer. De part cette croissance de personnes en perte d'autonomie, à domicile ou en institution, nous constatons que le nombre d'aidants proches ne cesse d'augmenter. Nous estimons le nombre d'aidants proches à 10% en Belgique, soit 211.000 à Bruxelles.



Ces chiffres seront probablement actualisés par la récente loi de reconnaissance des aidants proches¹ qui leur permet de faire une procédure de reconnaissance auprès de leur mutuelle. Par ailleurs, bien que les aidants proches soient moins invisibles depuis quelques années, l'offre d'accompagnement, de répit et de droits sociaux destinée aux aidants proches demeure insuffisante malgré leur investissement indispensable au maintien du système de santé national. La reconnaissance symbolique ne suffit pas pour maintenir à domicile le proche aidé ET l'aidant proche. Les impacts sur les différents domaines de la vie d'un aidant sont trop importants pour être ignorés.

C'est dans ce contexte où le nombre d'aidants proches est grandissant, où ils s'investissent plusieurs heures par semaine, voire par jour, parfois (et même souvent) au détriment de leur santé physique, mentale, de leur activité professionnelle et familiale, où chaque personne est susceptible de devenir aidant proche indépendamment de son âge, de son niveau socio-économique ou culturel... que le projet Bruxelles Région Aidante est né.

b. Construction du projet :

Forts de ces constats, les membres des conseils d'administration des ASBL Aidants Proches Bruxelles et Jeunes & Aidants Proches se sont rendus à Lyon. Cette ville a mis en place le projet « Lyon Métropole Aidante ». En 2012, la Fondation France Répit est créée avec trois objectifs : développer l'offre d'accompagnement et de répit, mener des activités scientifiques et contribuer à une meilleure reconnaissance des aidants proches. Le siège de cette Fondation se situe à Lyon, c'est dans ce contexte que se développe la métropole de Lyon dont le but est d'offrir aux aidés et aidants des aides et soins globaux et coordonnés. Pour ce faire, une maison des aidants a été créée et permet de prendre en charge les personnes aidées, d'offrir du répit aux aidants proches, d'accompagner les familles, de proposer les activités conjointes, d'écouter et informer les aidants proches, etc. Cette maison de l'aidance est le lieu privilégié pour répondre aux besoins d'écoute, de répit, d'informations, de reconnaissance, de lien social et d'aide des aidants proches. En visitant cette métropole, les administrateurs des deux ASBL Aidants Proches Bruxelles et Jeunes & Aidants Proches ont pensé que ce type de projet pouvait, peut-être, également, voir le jour en région bruxelloise. À cette fin, un partenariat a été construit avec Lyon métropole aidante.

Ensuite, l'idée de ce projet étant de travailler sur l'entièreté de la région bruxelloise, les administrateurs des ASBL ont cherché des partenaires dans différents secteurs afin que le projet Bruxelles Région Aidante puisse se développer et devenir un réseau d'aide et de soutien aux aidants proches.

¹ Pour plus d'informations à propos de cette loi, vous pouvez consulter le site : <https://www.aidantsproches.brussels/soutien-aux-aidants/dispositifs-et-aides-financieres-actifs-a-lheure-actuelle/>.



Trois partenaires ont été sollicités et font partie du comité de pilotage du projet : la Braise (acteur dans le secteur du handicap), le Centre Familial de Bruxelles (acteur dans le secteur de l'aide à domicile) et la Free Clinic (acteur dans le secteur de la santé mentale)².

Pour finir, des démarches ont été entreprises auprès du cabinet de Madame Céline Frémault, Ministre et Membre du Collège de la COCOF afin que nous puissions être soutenus par cette instance publique bruxelloise. Ce projet a alors reçu un subventionnement de 3 ans de 2019 à 2021, renouvelable. Ce projet est donc porté par les ASBL Aidants Proches Bruxelles et Jeunes & Aidants proches, en partenariat avec la Braise, le Centre Familial de Bruxelles et la Plateforme Francophone de Concertation en Santé Mentale. En 2020, des contacts étroits ont également été entrepris avec l'ASBL Sam le Réseau des Aidants pour deux raisons principales. D'une part, l'ASBL Sam nous fournit un soutien logistique par rapport à la construction du site internet du projet. D'autre part, l'ASBL SAM constitue déjà un « réseau » informatique rassemblant divers acteurs bruxellois, il nous est donc paru évident que ces deux approches « informatique » pour SAM et « clinique » pour Bruxelles Région Aidante étaient complémentaires et que les travailleurs des deux ASBL devaient se mettre en contact et collaborer. Nous invitons donc, systématiquement, l'ASBL SAM aux comités de pilotage du projet.

c. Les objectifs du projet :

Pour mener à bien ce projet, des objectifs principaux et opérationnels ont été déterminés. D'une part, Bruxelles Région Aidante répond à deux grands objectifs qui émergent de différents constats :

- Un premier constat est qu'il existe beaucoup de services différents à Bruxelles qui pourraient être utiles aux aidants proches et aux jeunes & aidants proches mais ces services ne se connaissent pas entre eux. De nouveaux projets émergent en se chevauchant avec d'autres. Il est donc indispensable de mieux se connaître, pour mieux travailler en réseau et rassembler les énergies pour donner plus de sens aux actions bruxelloises. Pour ce faire, un premier objectif a été fixé : rencontrer les professionnels de terrain et créer un réseau « Bruxelles Région Aidante » concerné et sensibilisé à la thématique de l'aide.
- Un deuxième constat est que l'offre de soutiens (matériel, financier, psychologique, etc.) d'accompagnement, d'aides, de droits sociaux octroyés aux aidants proches reste insuffisante. Les aidants proches investissent beaucoup de temps et de moyens pour soutenir leur proche, souvent au détriment de leur santé.

²À propos de la Free Clinic, il nous paraît important de préciser qu'elle a décidé de mettre ce projet de côté suite à un changement de coordination en interne. D'autres acteurs en santé mentale ont donc été sollicités. Finalement, la Plateforme Francophone de Concertation en Santé Mentale a accepté de se joindre au projet et de devenir un partenaire à part entière.



Un deuxième objectif a donc été fixé : grâce à la création du réseau Bruxelles Région Aidante, travailler ensemble pour améliorer le soutien proposé aux aidants proches ainsi que prévenir les difficultés liées aux situations d'aide et soulager la charge des aidants.

Pour atteindre ces deux buts, des objectifs opérationnels ont été déterminés :

- Reconnaître et mettre en valeur ce que les services de première ligne font auprès des aidants proches et jeunes aidants proches.
- Valoriser et encourager ce travail tellement important pour la personne aidée et ses proches.
- Développer et maintenir un niveau d'information du grand public à propos des aidants proches et des jeunes aidants proches afin de renforcer la pair-aide.
- Élaborer des chartes de l'aide.
- Définir des critères d'attribution d'un label « aide ».

Dès l'année 2019, des actions ont été mises en place pour répondre aux objectifs du projet.

2. Année 2019 :

La journée du 20 mars

Une première rencontre avec le réseau a été organisée dès le mois de mars 2019. Le 20 mars 2019, une journée de réflexion s'est déroulée à l'hôtel de ville de Bruxelles. Celle-ci a permis de rassembler quelques 180 participants (professionnels, aidants proches, étudiants, etc.). L'objectif de cette journée était double :

- Mettre en avant l'importance des aidants proches et des jeunes aidants proches dans la prise en charge des personnes aidées.
- Mettre en avant l'importance du soutien aux aidants proches et jeunes aidants proches qui peut se faire en dehors des contextes de soins, là où ils se trouvent (écoles, entreprises, etc.) et là où ils sont amenés à se trouver du fait de leur rôle d'aidant (administrations, mutuelles, etc.).

Afin de répondre à cet objectif, les participants pouvaient s'inscrire à l'un des quatre ateliers :

1. Comment construire ensemble une relation d'aide de qualité ?
2. Comment concilier vie privée et vie professionnelle quand on est aidant proche ?
3. Comment concilier vie privée et vie scolaire quand on est jeune aidant proche ?
4. Comment se reconnaître comme aidant proche, jeune aidant proche et aidant d'aidant ?

À la suite de ces différents ateliers, une multitude de données qualitatives ont émergé : des constats, des besoins (tant des aidants proches que des professionnels), des attentes (tant des aidants proches que des professionnels), des pistes à développer. Plusieurs mois ont été nécessaires pour analyser, trier et déterminer quelle utilisation serait faite de ces données.

Ce délai peut paraître long, mais il nous paraît important de préciser que d'importants changements d'équipe ont eu lieu en 2019, tant à l'ASBL Aidants Proches Bruxelles que Jeunes Aidants Proches.



Le travail avec les communes

Avec l'impulsion du projet Bruxelles Région Aidante, l'un des partenaires les plus proches, l'ASBL Jeunes & Aidants Proches a entamé un travail de sensibilisation auprès des communes. Parmi celles-ci, les communes d'Anderlecht, de Woluwe-Saint-Pierre, de Woluwe-Saint-Lambert et Bruxelles ville. Pour cette dernière, une motion avait été votée et plusieurs responsables de CPAS, de PMS, d'écoles ont été rencontrés pour réaliser une sensibilisation dans les écoles au sujet des jeunes aidants proches.

En 2020, ce travail a été mis en suspens suite à des changements d'équipe et à la crise liée au Covid-19. En 2021, les équipes d'Aidants Proches Bruxelles et Jeunes & Aidants Proches s'unissent pour reprendre et poursuivre ces contacts.

3. Année 2020 :

Nouvelle équipe, nouvelle dynamique

En 2020, le projet redémarre avec une nouvelle dynamique. En effet, fin 2019, une nouvelle équipe s'est mise en place au sein de l'ASBL Aidants Proches Bruxelles : une nouvelle coordinatrice ainsi qu'une psychologue/chargée de projets sont engagées.

Le contexte Covid-19 a été propice à la réflexion autour de ce projet. La nouvelle équipe d'Aidants Proches Bruxelles a pris le temps de s'imprégner du projet, des actions qui avaient été menées en 2019 et de réfléchir aux prochaines étapes du projet. Pour ce faire, nous nous sommes basées sur les 5 objectifs opérationnels déterminés pour le projet. Les deux derniers : définir des chartes de l'aide et choisir des critères d'attribution d'un label nous semblaient compliqués à mettre en place dans un premier temps. La nouvelle équipe d'Aidants Proches Bruxelles venait de se mettre en place, il était donc nécessaire de commencer par rencontrer les différentes associations, services, institutions, professionnels présents sur Bruxelles avant de construire ces outils. Nous nous sommes donc centrées sur les autres objectifs opérationnels :

- Reconnaître et mettre en valeur ce que les services de première ligne font auprès des aidants proches et jeunes aidants proches.
- Valoriser et encourager ce travail tellement important pour la personne aidée et ses proches.
- Développer et maintenir un niveau d'information du grand public à propos des aidants proches et des jeunes aidants proches afin de renforcer la pair-aide.

Pour répondre à ces objectifs et relancer le projet, l'ASBL organise des groupes de réflexion autour de la thématique de l'aide.

Groupes de réflexion

Dès début 2020, la réflexion débute autour de ces groupes de réflexion. Leur construction s'est faite par étape. Dans un premier temps, une base de données comprenant quelques 500 adresses mail d'associations, services, institutions bruxelloises a été constituée.

Le but était d'envoyer une première vague de mails visant à susciter l'intérêt du réseau à la thématique des aidants proches et au projet. Une cinquantaine de professionnels ont montré leur intérêt pour le projet et la participation à un groupe de réflexion.

Ensuite, ces professionnels ont rempli un Doodle afin de communiquer leurs disponibilités pour la participation à un groupe de réflexion pendant les mois d'août ou de septembre. À noter que chaque participant était invité à prendre part à un seul groupe de réflexion parmi plusieurs organisés. Au total, 35 professionnels et une aidante proche ont participé à l'un des 7 groupes de réflexion organisés en août (04/08, 06/08, 18/08) et en septembre (01/09, 08/09, 15/09, 16/09). En annexe 1, vous trouverez les services qui ont participé aux groupes. Le temps prévu pour ces groupes était de 3 heures. Les groupes de réflexion ont eu lieu en présentiel, toutes les mesures sanitaires ayant été prises. La thématique principale des groupes de réflexion était : quelle est la place des aidants proches dans votre pratique quotidienne ?



Pour faciliter les échanges, différentes questions avaient été envoyées en amont aux participants pour qu'ils puissent les préparer individuellement ou en équipe :

- Quelle est la place de l'aidant proche en tant que bénéficiaire au sein de votre service ?
- Dans votre pratique quotidienne, quelles sont les pratiques pro-aidantes/les actions concrètes qui permettent d'établir une relation de confiance avec les aidants proches et les soutenir ?
- Quels sont ou ont été les freins à la mise en place d'une relation de confiance avec les aidants proches ?
- Quelles sont vos pistes de travail pour soutenir les aidants proches ?
- Quelles actions concrètes sont mises en place pour les employés de votre service qui sont ou pourraient devenir aidant proche ?

Ces questions ont été pensées en lien avec les données extraites de la journée du 20 mars 2019 ainsi que les objectifs opérationnels du projet. Pendant les groupes, nous avons également pris le temps de faire un tour de présentation pour connaître nos interlocuteurs, d'interroger les participants sur leurs représentations de « qui sont les aidants proches ? » et de parler de divers projets de l'ASBL Aidants Proches Bruxelles dans un objectif de collaboration future.

Site internet



Début 2020, un nouveau site internet est créé spécifiquement lié au projet « Bruxelles Région Aidante ». Celui-ci a été créé par et avec le soutien logistique de l'équipe SAM le Réseau des Aidants. Le but principal du site internet est de répondre au besoin de communication envers les aidants proches, les professionnels et le grand public. Pour ce faire, en lien avec les groupes de réflexion menés en août et septembre, deux actions ont été réalisées.

La première a été de créer un réseau « Bruxelles Région Aidante » disponible sur le site internet du projet : <https://www.bruxellesregionaidante.be/mon-reseau/>. Tous les participants ne sont pas encore inscrits sur ce réseau informatique pour des raisons internes à leur organisation. Cependant, des contacts sont maintenus et la collaboration, le travail commun se poursuivent. La deuxième a été de mettre en avant les pratiques pro-aidantes des services rencontrés sur le site internet du projet : <https://www.bruxellesregionaidante.be/nos-services/>. De cette manière, nous avons pu commencer à répondre aux objectifs opérationnels suivants :

- Reconnaître et mettre en valeur ce que les services de première ligne font auprès des aidants proches et jeunes aidants proches.
- Valoriser et encourager ce travail tellement important pour la personne aidée et ses proches.
- Développer et maintenir un niveau d'information du grand public à propos des aidants proches et des jeunes aidants proches afin de renforcer la pair-aidance.

Conclusions et constats des groupes de réflexion

7 groupes de réflexion avec un total de 36 participants ont eu lieu. Beaucoup d'éléments ont émergé de ces groupes. Les travailleurs de l'ASBL Aidants Proches Bruxelles ont réalisé un grand travail d'analyse et de synthétisation en vue de déterminer les prochaines étapes du projet. Ce rapport des conclusions et constats a été présenté au comité de pilotage du projet. Les perspectives futures ont ensuite été discutées et approuvées. Pour finir, une séance de présentation des conclusions et perspectives futures a été organisée le 12 novembre 2020 en conviant tous les professionnels participant ou ayant montré un intérêt pour le projet. Sur demande, ce document reprenant les constats, conclusions et perspectives futures peut être obtenu.



Davantage de détails à propos de ces constats, conclusions et perspectives sont également disponibles sur le site de l'ASBL Aidants Proches Bruxelles : <https://www.aidantsproches.brussels/aidants-proches-bxl/rapport-dactivite/>.

4. Année 2021 :

Constituer un réseau

Les différentes rencontres de 2020 ont donné l'impulsion à l'ASBL Aidants Proches Bruxelles pour avancer sur les objectifs généraux en lien avec le projet Bruxelles Région Aidante :

- Constituer un réseau de professionnels du secteur de la santé, de l'aide et du soin ainsi qu'alimenter le réseau déjà existant en proposant des temps d'échanges et en diffusant des informations et bonnes pratiques utiles.
- Travailler en collaboration avec les communes pour que des initiatives locales de soutien aux aidants proches puissent se développer.
- Travailler à la question de la conciliation entre une vie professionnelle et un rôle d'aidant proche avec les acteurs du monde du travail (directeurs généraux, directeurs des ressources humaines, services sociaux en entreprises, conseillers en prévention, syndicats, etc.).
- Communiquer à propos du projet et des initiatives qui peuvent soutenir les aidants proches, les jeunes aidants proches et les professionnels.

Rencontre avec des professionnels :

En 2021, nous avons continué à constituer ce réseau. Nous avons pris contact avec des services que nous avons déjà croisés à certains événements en 2020. Cela a permis d'ajouter une douzaine de partenaires au réseau qui est actuellement constitué de 97 partenaires (il arrive que 2 partenaires fassent partie d'un même service).

Nous avons également pris contact avec des travailleurs indépendants du secteur médico-social. L'objectif était triple :

- Permettre à des travailleurs indépendants d'intégrer un réseau à travers lequel ils pourront obtenir des informations et échanger avec d'autres travailleurs/services.
- Constituer une base de données de travailleurs indépendants que le réseau pourrait solliciter afin de répondre aux demandes des aidants proches et jeunes aidants proches.
- Sensibiliser des travailleurs indépendants : même si ces derniers n'intègrent pas le réseau Bruxelles Région Aidante, ils auront au moins été sensibilisés à la thématique et pourront mieux informer les aidants proches.

Pour ce faire, un premier travail de constitution d'une base de données a été réalisée. Cette base de données a permis de contacter plusieurs centaines de travailleurs indépendants.



Le but de ces contacts était de proposer un temps de rencontre aux travailleurs indépendants durant lequel ils auraient l'occasion, d'une part d'avoir une sensibilisation d'une vingtaine/trentaine de minutes sur la thématique de l'aidant proche, sur l'ASBL Aidants Proches Bruxelles et le projet Bruxelles Région Aidante et d'autre part, d'échanger autour de leurs pratiques par rapport aux aidants proches et leur souhait d'intégrer le réseau Bruxelles Région Aidante.

Une septantaine de travailleurs indépendants se sont inscrits à une séance d'informations avec l'ASBL Aidants Proches Bruxelles. A la suite de ces rencontres, une quinzaine d'entre eux ont intégré le réseau Bruxelles Région Aidante et ont été référencés sur le site www.bruxellesregionaidante.be. D'autres n'ont pas forcément intégré le réseau en tant que tel mais nous ont déjà recontacté pour des situations d'aidants proches ou ont mis à disposition de la documentation dans leur cabinet. Tous ces retours répondent pleinement aux objectifs du projet Bruxelles Région Aidante. En 2022, ce travail de réseautage avec les services et travailleurs indépendants se poursuivra en proposant des temps de rencontre d'une heure tout au long de l'année.

Travail avec les communes bruxelloises

Une autre initiative menée dans le cadre de ce réseau, est de créer des contacts et des collaborations avec chaque commune bruxelloise. Nous constatons au sein de l'ASBL qu'avoir des ancrages locaux pour les aidants proches est important. Ils n'ont pas toujours la possibilité de se déplacer trop loin du domicile (personne aidée très dépendante, aidant proche non véhiculé, etc.). L'objectif des contacts avec les communes est d'analyser la situation des aidants proches sur le territoire de la commune pour construire ensemble des soutiens (groupes de paroles, aide financière, référent communal, etc.).

En 2021, des contacts ont été pris avec quatre communes :

- Woluwe-Saint-Pierre qui a mis en place plusieurs projets pour soutenir les aidants proches. Tout d'abord, un budget a été alloué pour offrir aux aidants proches qui en font la demande une prime communale d'une centaine d'euros pour les encourager à prendre soin d'eux (exemple : payer un garde à domicile pendant que l'aidant proche prend un temps pour lui). Ensuite, un assistant social au sein du service des Affaires Sociales a été formé par l'ASBL Aidants Proches Bruxelles afin de devenir référent communal pour les aidants proches. Pour finir, un premier point info a été organisé pendant la Semaine des Aidants Proches afin de permettre aux aidants de venir poser leurs questions au référent communal ainsi qu'à l'ASBL Aidants Proches Bruxelles.



- Uccle : commune avec laquelle nous sommes en contact depuis 2020 (un événement avait été organisé conjointement pendant la Semaine des Aidants Proches). En 2021, les contacts et projets se sont concrétisés : des groupes de paroles ont notamment été mis en place et se poursuivent en 2022.
- Woluwe-Saint-Lambert : 2021 a été une année de rencontre et d'échanges pour déterminer quelles actions allaient être mises en place. Une première action a été mise en place pendant la Semaine des Aidants Proches afin, d'une part d'informer les aidants proches sur leurs droits et d'autre part, de sonder leurs besoins et attentes par rapport à la commune. Grâce à cette démarche, des projets se mettront en place en 2022.
- Schaerbeek : un premier contact a été pris au dernier quadrimestre 2021 pour discuter de la thématique aidants proches et des possibilités de collaborations. Fin 2021, une motion a été votée au sein de la commune. Celle-ci devrait se déployer dans les années à venir.

Une autre commune est également active pour le soutien aux aidants proches : la commune d'Etterbeek avec laquelle nous souhaitons renforcer les contacts dans les années à venir.

Plateformes

Une dernière initiative a été mise en place en 2021 : l'organisation de plateformes autour du projet Bruxelles Région Aidante 3 à 4 fois par an. Le but de ces plateformes est de réunir les membres de notre réseau pour discuter et réfléchir ensemble autour de différentes thématiques liées à l'aidance. Elles visent également à encourager les nouvelles initiatives et à aider à ce qu'elles se déploient à Bruxelles. Ces plateformes ayant été lancées en juin, seules deux plateformes ont été organisées.

Une première plateforme, organisée en juin, a permis à plusieurs acteurs du réseau de présenter leurs services. L'idée de la plateforme était de faire connaissance. Cette proposition a rencontré un franc succès. Nous consacrerons donc certaines plateformes à « faire connaissance ».

Une deuxième plateforme a été organisée en novembre avec un thème autour de l'information : où trouver l'information ? Quelle information donner aux aidants proches ? De quelle manière ? À quel moment ? Etc. Lors de cette plateforme, nous avons eu l'occasion d'entendre trois membres du réseau parler de leurs initiatives en lien avec ce thème. Ensuite, nous avons échangé en petits groupes.

Chaque plateforme a rassemblé une trentaine de partenaires. Les compte-rendu de ces rencontres sont disponibles sur demande.

En 2022, ces temps de rencontre et d'échanges se poursuivront.

Rencontrer le monde du travail

L'une des missions du projet Bruxelles Région Aidante est également de prendre contact avec le monde du travail. Parmi les aidants proches en activité professionnelle, certains témoignent de difficultés pour garder un équilibre entre leur travail et leur rôle d'aidant. L'objectif est donc de voir comment cela se passe avec et pour les aidants proches en entreprises et de sensibiliser les employeurs et les employés sur ce thème. L'année 2021 a permis de commencer à explorer cette question. L'ASBL a rencontré une mutuelle qui avait travaillé sur cette thématique il y a quelques années afin d'avoir un retour d'expérience. Une autre rencontre a également été organisée avec une entreprise bruxelloise assez importante pour discuter sur la question des aidants proches en entreprise. Ces contacts et échanges nous permettent de prendre conscience de certains aspects et de nous poser plusieurs questions :

- Le monde du travail est très divers et le travail qui nous attend est assez différent de ce à quoi nous sommes habitués au quotidien
- Il peut de ne pas être aisé d'entrer en contact sur cette thématique des aidants proches avec certaines entreprises : cela peut être lié au manque de moyens, à la non connaissance de la thématique, au fait que c'est un domaine appartenant à la vie privée des personnes ou à la prise en compte déjà existante des aidants proches dans certaines entreprises ou à l'inverse à « la manière naturelle et avec bon sens » de gérer cette question en ayant simplement une discussion entre l'employeur et l'employé.
- Se pose alors la question de comment débiter et se lancer.

L'ASBL avance pas à pas sur cette mission. Avec le comité de pilotage du projet, il a été décidé dans un premier temps de prendre comme porte d'entrée les conseillers en prévention qui sont présents dans les entreprises de plus de 20 salariés. Un état des lieux et une base de données ont été faits afin d'avoir une vue d'ensemble sur ces organismes de conseillers en prévention. Ils sont au nombre de 10 et il est prévu de prendre contact avec eux en 2022.

Ce projet nécessite bien entendu du temps et cela reste compliqué actuellement de l'intégrer dans l'emploi du temps de l'équipe.

Communiquer autour du projet

Le troisième but poursuivi par le projet Bruxelles Région Aidante est de communiquer autour des initiatives du réseau et des bonnes pratiques. Nous souhaitons transmettre les informations reçues et échangées lors de rencontres avec les professionnels et lors des plateformes, auprès de toutes les personnes concernées (aidants proches, personnes en perte d'autonomie, professionnels, etc.). Pour ce faire, nous utilisons plusieurs canaux :



- Notre page Facebook : <https://www.facebook.com/AidantsProchesBXL> où nous avons dédié en 2021 une publication par semaine à un service membre du réseau afin d'informer les abonnés de la page sur les actions du service.
- Un site internet créé par le Réseau SAM : www.bruxellesregionaidante.be où nous mettons en avant les actions et coordonnées des différents services et professionnels indépendants membres du réseau. Ce site permet également d'informer les personnes qui le visitent sur les actualités du réseau.
- Une newsletter régulière dédiée au projet et à travers laquelle nous indiquons les actualités de l'ASBL et du réseau.

À travers ces trois canaux, nous souhaitons faire circuler l'information. L'information circule également lors de nos plateformes avec le réseau et c'est en ça que le projet Bruxelles Région Aidante est différent : offrir des espaces où les services et professionnels (indépendants) peuvent échanger les initiatives, les bonnes pratiques, les constats, les besoins et leurs projets.

5. Conclusion :

Bruxelles Région Aidante est un projet ambitieux qui sera riche et constructif s'il s'inscrit sur le long terme. Ce projet a vu le jour fin 2018. Les années 2019 et 2020 ont permis de prendre le temps de comprendre ce projet, de sonder le terrain à son propos et de, finalement, déterminer les actions qui doivent voir le jour dans le cadre de ce projet, au sein du réseau et plus largement, au sein de l'ASBL Aidants Proches Bruxelles. En 2021, des actions concrètes se sont mises en place pour faire évoluer le projet. Une bonne nouvelle est également arrivée pour le projet : l'agrément a été renouvelé pour trois années ce qui permettra de poursuivre ce projet, au moins, jusqu'en 2024.